COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAROLS
Lundi 15 mars 2021

Les membres du conseil municipal de Marols ont été convoqués en date du 10 mars 2021 par le Maire, Monsieur Daniel Dubost, dans la salle du conseil de Marols le lundi 15 mars 2021 à 20h00

Étaient présents :

- Daniel DUBOST
- Marie-Hélène POYET
- Pierre-Yves PUGNIERE
- André SOULIER
- Jérôme AUZEL
- Michaël BERGER
- Marilyn COURTIAL
- Marie-Noëlle ROCHE
- Marc CHAUTAN

Etaient excusés :

- Pascal GUILLOT (pouvoir à Michaël Berger)
- Christian MONNIER (pouvoir à André SOULIER)

Secrétaire : Marc CHAUTAN

MINUTE DE SILENCE EN MEMOIRE DE FRANÇOIS GIRAUD ET JEAN CHAUVE

Les membres du Conseil Municipal, réunis à Marols le lundi 15 mars 2021, observent une minute de silence à la mémoire de François Giraud et Jean Chauve qui nous ont quittés. Ils ont tous deux beaucoup apporté à la commune de Marols au travers de leur engagement au sein du conseil municipal de Marols.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2021

Les membres du Conseil Municipal, approuvent le compte rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2021 en l'état, à l'unanimité.

DIVERSES INFORMATIONS COMMUNALES ET ACTUALITES.

Le Centre Technique Mutualisé (CTM) eau de LFa pour le secteur s'installera à Marols.
C'est une bonne nouvelle car il va permettre dans le cadre de notre plan de mandat de positionner notre propre centre technique, réfléchir au positionnement d'une salle des fêtes, de l'amélioration des équipements sportifs en plus de ceux de la chasse mais aussi créer les conditions favorables pour ne plus arroser à moyen terme le stade avec l'eau potable.

Construction du budget

Suite à la mise en place de la commission finances, le budget est en cours d'élaboration. Il sera voté au prochain conseil.

Convention de mutualisation

Après avoir échangé avec la commune de Chenereilles, il a été décidé de conventionner pour mutualiser un certain nombre d'équipements (achat d'une minipelle, remorque...) mais aussi sur la possibilité de faire travailler nos employés communaux ensemble sur certains travaux.

Subventions

La commune a obtenu de diverses subventions

- du Département à hauteur de 870€ pour les travaux d'aménagement de la seconde classe l'Ecole
- de l'UDAP à hauteur de 28 000€ pour les travaux sur l'église

EMPLOIS D'ETE

Notre employé communal étant en congés du 10 au 30 juillet et pour faire face au surcroit de travail en été, la commune souhaite renouveler ses emplois estivaux.
Pour le mois de juillet nous recherchons une personne expérimentée (titulaire du permis B) capable de travailler seule.
Pour le mois d'août une personne âgée d'au moins 16 ans
Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) doivent être déposé avant le 1er mai 2021 en mairie
Une communication sera faite sur Illiwap et tableau d'affichage.

DELIBERATIONS

ADS CU auto

Monsieur le maire rappelle les obligations de l'instruction des actes d'urbanismes attaché aux communes. Cette convention liant la commune à Loire Forez agglomération pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols a besoin d'un toilettage. LFa propose un avenant au conseil municipal afin de pouvoir modifier :

L'article 2 : sur la rédaction de l'article portant sur la transmission des dossiers d'urbanisme.

L'article 10 : sur les coûts liés au fonctionnement, à l'investissement et à l'affranchissement (restant pleinement à la charge de la commune.

Les membres du Conseil Municipal, approuve cet avenant à l'unanimité.

Achat d'un téléphone pour la mairie

Suite à la réorganisation du système téléphonique (nouveau contrat pour la maison du tourisme et le portable de l'employé communal, nouvel abonnement pour l'école avec une live box indépendante, nouvel abonnement pour la mairie avec nouvel live box). Monsieur le maire a dû acheter de nouveaux combinés téléphoniques, n'ayant pas de compte ouvert chez Orange, monsieur le maire à payer à titre exceptionnel avec ses propres deniers.

Les membres du Conseil Municipal, autorisent à l'unanimité le remboursement de la somme de 129€ à Monsieur le Maire pour l'achat des postes téléphoniques.

Réservation des espaces d'exposition

Dans le cadre de la saison culturelle et de l'utilisation des salles communales pour accueillir des expositions, la commune proposera aux deux associations d'artistes de conventionner sur les modalités financières d'utilisation de ces salles, soit 50€ la semaine pendant la période estivale (juillet et août) et 30€ le week-end d'avril à fin octobre afin de participer aux frais de fonctionnement.

Les membres du Conseil Municipal, valident les montants de 50€ la semaine pendant la période estivale (juillet et août), et 30€ le week-end d'avril à fin octobre de la participation aux frais de fonctionnement à la charge (unanime).

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission urbanisme / Travaux sur les bâtiments communaux

Avancement de la mise aux normes ERP (Etablissement recevant du public) :

Le matériel pour mettre en conformité l'accès à la Pause Marolaise (identification des marches, etc...) sera installé courant avril par l'employé communal. Une demande de dérogation a été faite auprès des services de la Préfecture pour l'utilisation d'une chenillette (monte-escalier électrique) afin d'accéder à la Pause Marolaise, à la Mairie et à l'Église. Il faudra, si cette demande est acceptée, faire l'acquisition d'une chaise roulante car les fauteuils électriques sont trop lourds (dispositif limité à 130 kg.)

Conformité électrique des ERP : les travaux de mise aux normes ont été réalisés à l'Auberge, à la Pause, à la Mairie, à l'Ecole et à l'Office du Tourisme.

Mairie
Changement des huisseries, une consultation a été faite auprès de trois entreprises
L'entreprise retenue est l'établissement Petit (moins distante).

Compétence Voirie
Dans le cadre des transferts de compétences à Loire Forez agglomération la commune verse tous les mois une attribution de compensation en fonctionnement et e investissement. Cette somme sert en autre à financer les travaux de voirie. Toutefois la commune peut aussi faire des travaux en régis dont l'enveloppe global est de 8 611 €. Un suivi rigoureux des dépenses est effectué conjointement entre la commune et Loire Forez agglomération.

Eclairage public :
L'extinction de l'éclairage public de 67 communes sur les 87 communes de Lfa a permis de réaliser 150 000€ par an. Il faut continuer à réduire le nombre de points lumineux et remplacer par des LED les lampes les plus énergivores. Pour Marols, l'économie réalisée représente environ 5 000€ par an.

Commission sociale

École
Le projet d'accueillir tous les enfants marolais à partir de 3 ans se met en place pour la rentrée 2021. Les CM1 et CM2 iront à l'école de Saint-Bonnet le Château avec un ramassage scolaire dédié (110€/an/élève pris en charge par la mairie pour cette première année).
Une réunion d'information, destinée aux familles dont les enfants sont nés entre 2013 et 2018 est prévue le 27 avril à 18h. Une communication sera faite via Illiwap et panneaux d'affichage.

Afin de sécuriser la montée et la descente des élèves du car, un aménagement de l'arrêt le long de la D5 dans le sens Saint-Bonnet le Château vers Montbrison est en cours d'instruction.

Dérogations :
Les membres du Conseil Municipal n'accorderont aucune dérogation afin de respecter la volonté de maintenir une école au village.

ACTUS
Boitier connecté pour les hélicoptères :
Les membres du Conseil Municipal donnent un avis négatif

WE enfance (3ème WE de mai) : le point sur la préparation
Le sou des écoles propose de faire une buvette (si autorisé) et une animation intitulée « la mare au canard ». Les Artistes résidents proposeront des ateliers. Un travail de l'école sera associé avec photos de classe, visite guidée du village par les enfants, création de flyers de communication (+ silhouettes d'enfants à placer en bas du village une semaine ou deux avant pour annoncer l'événement). Fabrication d'un t-shirt avec un logo pour identifier la journée.
Proposition de jeux surdimensionnés dans la salle polyvalente, trottinettes et draiziennes et de faire un atelier de lutte contre les stéréotypes

Visioconférence avec la Région sur le CPER (contrat de plan Etat Région)
La Région a nommé Dino Cinieri et Jean-Pierre Taite comme référents. Les grands thèmes de ce contrat sont innovation, qualité de vie… susceptibles de rendre nos territoires plus attractifs. Pas d'infrastructure routière possible, mais des projets comme les centres aqualudiques, projets structurants… => peut-on monter un projet de halle des sports pour le sud Forez ?

Commission environnement :

Point sur la collecte des déchets
Les marches arrière avec les véhicules de ramassage sont dorénavant interdites, il faut donc adapter les circuits de collecte des ordures.
Pour certains hameaux et dans le bourg, il faudra regrouper les lieux de placement des containers. Il faudra donc installer des aménagements pour matérialiser les points où les administrés devront déposer leurs containers.

Fleurissement
Un état des lieux a été réalisé et les plantes vivaces commandées. La commission réfléchie à un plan de coordination pour la participation des volontaires.

Week-end Thématique Environnement (3eme WE d'avril : un travail collectif et structuré).

Programme prévisionnel :

	sam. 17 avril 2021							
	Abri du pèlerin	Cour d'école	Salle des fêtes	Salle du Conseil	Aire de jeux	Arbre de la liberté	Pause marolaise (à confirmer)	Extérieur
10:00								
11:00								
12:00								
13:00								
14:00	Petit marché	Luluberlus (nichoirs) + Forez en Transition (troc de graines) – prévoir 2 tables	Naturopathe (macérat huileux)	Expo photo + table documentations Loire-Forez	Mandala	Jardin participatif		Ballades sentier des Babets (3 circuits) + ACCA + chants d'oiseaux (LPO)
15:00								
16:00								
17:00								
Coût					500,00 €			250,00 €

	dim. 18 avril 2021							
	Abri du pèlerin	Cour d'école	Salle des fêtes	Salle du Conseil	Aire de jeux	Arbre de la liberté	Pause marolaise (à confirmer)	Extérieur
10:00	Petit marché	Luluberlus (nichoirs) + Forez en Transition (troc de graines) – prévoir 2 tables	Naturopathe (crème de jour)	Expo photo + table documentations Loire-Forez			Fresque du climat	
11:00								
12:00								
13:00								
14:00			Naturopathe (reflexologie)			Jardin participatif		Ballades sentier des Babets (3 circuits) + ACCA + chants d'oiseaux (LPO)
15:00								
16:00								
17:00								
Coût								

Plan de boisement
Suite à l'enquête publique, une nouvelle version, tenant compte des remarques, devrait arriver fin avril pour délibération du conseil sans doute en mai.

Commission communication
Le bourgeon de printemps est prêt à être distribué dans les boîtes aux lettres. Le Marols info est en cours d'élaboration. Panneaux d'information des hameaux : proposition de lancer les chantiers à partir d'avril-mai… Le site internet Marols.fr est à découvrir !

Commission culture
Concours du Progrès « mon beau Village » : le village est inscrit. Vote par internet si le village est parmi les 6 sélectionnés.

Villages de caractère : Concours photo du 15 mars au 15 avril sur le thème : « Caractères de villages : nature et patrimoine » Les participants pourront soumettre-leurs plus beaux clichés de Champdieu, Marols, Montarcher, Saint-Bonnet-le-Château ou Sauvain et remporter entre autres une nuitée en chambre d'hôtes. Un jury sélectionnera les 40 meilleures photos selon les critères suivants : créativité, esthétique, qualité technique, originalité, respect du thème.

Les photos des lauréats feront l'objet d'une exposition en grand format (1x1.5m) et en extérieur dans les 5 villages du 15 juin au 15 septembre 2021 (8 photos par commune).

WE à thème musique (19-20-21 juin) : envoi d'une invitation aux associations pour voir qui veut travailler sur la musique. Projet d'organiser des concerts par la venue d'un groupe, et les chorales d'enfants (vu avec école de musique de Loire Forez)

Moisson de culture : Lors de l'organisation de nos diverses manifestations nous devons dans le cadre du dispositif COVID, Vigipirate, etc… mettre en place un plan de circulation par des =arrêté pour fermer la circulation aux véhicules motorisés envisagée sur les temps de concerts ou spectacles.

Office du tourisme : L'emploi jeune est reconduit préparer un appel à candidature pour des personnes bac+1 (lui confier l'animation illiwap pendant l'été, l'animation et la communication numérique).

Pas de questions diverses

Fin de séance à minuit